VILLE DE Houlgate

République Française – Département du Calvados
MAIRIE DE HOULGATE
10, Boulevard des Belges · 14510 Houlgate

Tél. 02 31 28 14 00 · Mail : mairie@houlgate.fr

D 26-74 **APPROBATION DU VERSEMENT D'UN DON AU BUDGET ANNEXE DE LA CAISSE DES ÉCOLES.** Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix	L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN. Présents : Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Nathalie MAHIER, Patrick BLOSSE, Adjoints au Maire, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Antoine ARIF, Brigitte NOUAUX, Sylvie FAYE, Guillaume CHEVRANT-BRETON, Agnès BERODOT et Michaël GOSSELIN, Conseillers municipaux. Absents excusés : Marianne ESHET : donne pouvoir à Laurent LAEMLÉ Valérie BONNEL : donne pouvoir à Olivier HOMOLLE Catherine POULAIN : donne pouvoir à Annie DUBOS Fabien DUPONT : donne pouvoir à Olivier COLIN Jean-Luc LEMARIÉ : donne pouvoir à Agnès BERODOT Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Nathalie MAHIER informe les membres du conseil municipal qu'un don a été fait lors d'un mariage d'un montant de 100 euros au profit de la caisse des écoles de HOULGATE. L'acceptation de dons relève des attributions du Maire en sa qualité d''ordonnateur des dépenses et des recettes. Il s'agit toutefois d'une acceptation à titre provisoire. En effet, le don ne devient effectif qu'après acceptation définitive par du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- D'accepter le don versé à l'occasion du mariage d'un montant de 100 € ;
- De le verser en recette sur le budget annexe de la caisse des écoles ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour copie conforme,

Olivier COLIN,
Maire de HOULGATE

MAIRIE DE HOULGATE (Calvados)

Accusé de réception en préfecture
014-211403381-20260929-D26-74-DE
Date de télétransmission : 29/09/2026
Date de réception préfecture : 29/09/2026